

## NOUVEAU : Une assurance pour votre activité sportive !

**Dernière mise à jour : 26 mai 2025**



**Cette notice est mise à jour lorsque de nouvelles informations sont disponibles.  
Pensez à la consulter régulièrement pour ne rien manquer !**

La **SHEVA** vous propose de souscrire une **assurance interruption/annulation facultative**.

Cette assurance vous permet d'être **remboursé au prorata des périodes non pratiquées**, si vous êtes dans l'impossibilité de poursuivre vos cours d'équitation, pour des **motifs précis et justifiés** (cf. « *Situations garanties* » ci-dessous).

---

### Conditions de souscription

- Tarif : **4,50 % du montant de la ou des prestation(s) assurée(s)** (ex. : pour un forfait PONEY à 886 €, l'assurance coûte 39,87 € pour l'année).
- Cette assurance est **facultative**, et elle ne peut être souscrite qu'**en même temps que votre inscription à la SHEVA** (voir détails pratiques plus bas).
- La **SHEVA** vous recommande d'assurer **votre ou vos forfait(s)**. Il est également possible, à votre convenance, d'assurer votre **cotisation annuelle** à l'association et votre **licence FFE** (le montant de l'assurance étant alors calculé sur tous les éléments couverts).

### Situations garanties

- Maladie, accident, blessure, hospitalisation, opération chirurgicale
- Contre-indication médicale à la pratique du sport
- Grossesse
- Décès
- Nouvel emploi ou mutation professionnelle avec déménagement
- Changement d'horaires de travail ne permettant plus de venir monter (incluant les incompatibilités d'emploi du temps pour scolaires et étudiants)

*Aucune de ces causes potentielles ne doit être connue au moment de l'inscription.*

### Situations exclues

- Arrêt sans motif médical ou professionnel reconnu
- Traitements esthétiques, IVG, FIV
- Événement lié à l'organisation du club ou absence de créneaux adaptés
- Sanctions ou fautes personnelles

Le détail complet des **conditions et garanties** est consultable dans la **fiche d'information** disponible sur [www.sheva.fr](http://www.sheva.fr), page « **Tarifs** ».

---

## En pratique

1. **Souscription :**
  - L'assurance doit être prise **au moment de votre inscription**, dans un délai de **30 jours maximum** après la date de votre facture.
  - La souscription se fait **en ligne** (CB uniquement), directement auprès de notre partenaire **SPORTYNEO/NEAT**, en utilisant le lien suivant :  
<https://front.sportyneo.com/clubs/sheva>.
  - Sur cette page, sélectionnez le **type de forfait correspondant à votre inscription SHEVA** (successivement pour vos différents forfaits le cas échéant, y compris dans le cas de familles) pour mettre l'assurance dans votre panier, en spécifiant bien **le nom et la date de naissance du cavalier à couvrir** (et non pas ceux des parents !). Si vous le souhaitez, vous pouvez également assurer votre cotisation annuelle et votre licence fédérale.
  - Vous devez ensuite **régler votre panier** (possibilité de règlement échelonné si >50 €), et vous recevrez sous **5 jours ouvrés** votre dossier d'assurance validé.
2. **Déclaration du sinistre :** Vous devrez informer **NEAT dans les 5 jours ouvrés** suivant l'événement, en utilisant le **formulaire de demande de remboursement** dont le lien vous aura été communiqué.
3. **Remboursement :** Vous serez indemnisé **au prorata** des périodes non pratiquées, **dans la limite de 1 000 €**, sur présentation des justificatifs (facture d'achat de votre forfait et preuve du motif d'incapacité à continuer la pratique de l'équitation).

Pour toute **demande d'information complémentaire** relative à cette assurance, vous pouvez contacter **SPORTYNEO/NEAT** aux coordonnées indiquées dans la fiche d'information.

---

## En bonus !

Grâce à notre partenaire **SPORTYNEO**, vous avez également accès à une **boutique d'articles** (vêtements et sacs), personnalisés avec le **logo de la SHEVA**.

N'hésitez pas à la visiter (même page que celle où vous pouvez souscrire à l'assurance annulation) et à **vous équiper aux couleurs du club** !

Et dans le futur, vous aurez également la possibilité de vous procurer des **bons d'achat** pour bénéficier de **remises** dans un grand nombre d'enseignes partenaires.